tous deux de 72 ans, mariés le 28 juin 1852, à Croix. Une messe solennelle sera célébrée à leur intention par M. l'abbé Dorremaux, curé d'Erquinghem. Les jubilaires ont neuf enfants et vingt-sept petits-enfants, tous nés et demeurant à Croix. Ils seront entourés également, le jour de leurs noces d'or, d'un frère et d'une sœur mariés le même jour en 1852. Les habitants se préparent à s'associer à cette belle fête.

ASSOCIATION DES MÈRES CHRÉTIENNES. — A la réunion qui aura lieu, mardi prochain, à trois heures, à l'église Saint-Martin, M. le Curé bénira la nouvelle bannière de l'Association.

LES MÉNAGÈRES feront bien de penser à leur beurre de provision, et de se rappeler que la laiterie d'Oostcamp garantit la pureté et la parfaite conservation de ses beurres.

Adresser au plus tôt les commandes, rue du Bois, 13.

Prix du beurre salé mis en pots : 2 fr. 95 le kilog.

Après le 10 juin, les prix seront augmentés, se hâter.

### WASQUEHAL

LA QUESTION DES PROCESSIONS. — La municipalité collectiviste de Wasquehal essaie de décliner la responsabilité de la suppression des processions. Elle vient en effet de faire distribuer dans ce but une circulaire aux habitants. Comme on le verra, c'est une justification qui ne justifie rien du tout.

Après avoir rappelé les articles 27, 29 et 38 de son dernier arrêté de police municipale, M. le Maire y reproduit les lettres échangées entre lui et M. le curé. Voici ces lettres :

« Monsieur le Maire,

» Conformément aux dispositions de l'article 38 de votre arrêté municipal, je viens, par la présente, solliciter l'autorisation de faire les processions habituelles comme les années précédentes.

» Je vous serais obligé de m'informer de votre décision avant dimanche pour que je puisse faire les annonces au prône de la messe.

» Recevez, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

» (Signé) : l'abbé Emile MARS,
» curé de Wasquehal. »

Voici la réponse de M. le Maire :

« Monsieur le Curé,

» En réponse à votre honorée du 21 courant, j'ai l'avantage de vous informer que vous êtes autorisé à faire une procession dans les rues de Wasquehal le dimanche 1er juin prochain.

» Toutefois, afin que les incidents qui se sont produits l'année dernière ne se renouvellent pas, je ne puis vous accorder cette autorisation qu'aux conditions suivantes :

» Vous recommanderez à vos paroissiens de ne jeter aucun herbe, ni fleur, de ne placer aucun mât ni reposoir sur la voie publique.

» Vous veillerez à ce qu'aucun emblème séditieux ne soit exhibé dans le cortège ni aux fenêtres de vos paroissiens.

» Au cas où des infractions à ces différentes recommandations seraient commises, il ne me serait plus possible à l'avenir, d'autoriser les processions à Wasquehal.

» Il vous dépendra donc, pour chacune des processions que vous désirerez faire, l'autorisation me soit demandée au moins quarante-huit heures à l'avance.

» Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Le Maire,
» (Signé) : LEPEUPLE-MULLIEZ. »

La seconde lettre, envoyée par M. le Curé, était ainsi conçue :

« Monsieur le Maire,

» Je crois devoir vous soumettre quelques observations au sujet de votre lettre d'hier.

» Vous faites allusion aux incidents qui se sont produits l'an dernier au cours de la procession ; je n'ai point à revendiquer sur qui repose la responsabilité de ces incidents ; en tous les cas, si la procession avait lieu, il va sans dire que je m'engagerais, pour ma part, à ne faire figurer dans le cortège aucun emblème séditieux pouvant donner prise au moindre trouble.

» Quant à intervenir auprès des habitants de la paroisse pour les déterminer à se soumettre aux diverses conditions que vous imposez, ceci n'est pas de mon ressort et je ne puis me porter garant de leur manière d'agir en cette circonstance.

» Enfin, en vous demandant l'autorisation de faire la procession, c'est avec l'idée qu'elle aurait lieu comme par le passé.

» J'ai donc entendu lui conserver la pompe qu'elle revêt habituellement, notamment en ce qui concerne l'usage des flammes, vêtures, reposoirs et autres décorations qui font le caractère propre de ces manifestations religieuses.

» Si vous ne jugez pas devoir me donner satisfaction sur ce point, je préfère renoncer à faire les processions.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

» Signé : l'abbé Emile MARS,
» Curé de Wasquehal. »

M. le Maire laisse cette lettre sans réponse. Aujourd'hui, il prétend qu'il n'est de la dignité ni de l'Administration municipale de ne pas répondre.

M. le Maire de Wasquehal a une singulière conception de la dignité municipale. Il eût été très digne pour lui, au contraire, de répondre à une lettre polie. Il eût été, tout au moins, plus franc et plus loyal de jeter sans le masque de l'hypocrisie et d'interdire nettement les processions, au lieu de les rendre impossibles par des conditions comme celles qu'il savait impossibles au clergé.

M. le Maire regrette enfin « devoir rappeler à un fonctionnaire de la République la circulaire ministérielle sur l'exhibition des emblèmes séditieux ». C'est seul qu'il est responsable si, dans son esprit, le rapport adressé à M. le Préfet de Wasquehal, malgré son engagement de ne faire figurer dans le cortège « aucun emblème séditieux » pouvait donner occasion au moindre trouble.

En vertu, M. Lepeuple-Mulliez a été mal inspiré dans la rédaction de sa circulaire, et, comme il le dit lui-même, les habitants de Wasquehal jugeront son attitude et celle de M. le Curé. Ils apprécieront certainement le caractère sectaire, l'odieuse dissimulation des procédés employés par l'Administration municipale et, quoi qu'il fasse ou dise, le maire collectiviste gardera toute la responsabilité des processions supprimées.

DEUX POCHARDS AU VIOLON. — Le garde Sebesse a arrêté, samedi, deux ouvriers, Emile Ledoux, journalier à Flers, et Leopold Vanbrussel, ajusteur à Lille, qui injuriaient les passants, sur la place de l'Eglise, après avoir fait la forte noce avec leur quinzaine tombée la veille à la teinturerie Hunert. Les deux pochards ont été écroués à la prison municipale.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort, dans sa soixante-neuvième année, de Mme Amand Mescart, née Henriette Catel. — Ses funérailles auront lieu, mardi prochain, à neuf heures et demie, en l'église de Wasquehal.

### LANNOY

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Le garde Decourcelle a arrêté, samedi, et conduit à la gendarmerie, un ouvrier couvreur, Simon Locuffier, 54 ans, sujet belge, sans domicile fixe, coupable d'infraction à un arrêté d'expulsion.

### WILLEMS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira mardi 3 juin, à 7 heures et demie du soir, pour la session budgétaire.

### CYSOING

LE CONSEIL DE RÉVISION. — Les opérations du Conseil de révision, pour le canton de Cysoing, ont commencé, samedi, à 9 heures du matin et ont été terminées à 10 heures et demie. Elles ont eu lieu sous la présidence de M. Letailleur, secrétaire général de la Préfecture. Etaient également présents : MM. Lepeuple, conseiller général, Guibaut, conseiller d'arrondissement ; Ricard, conseiller de Préfecture ; le général Bélard ; Caillau, chef du bureau des affaires militaires à la Préfecture ; tous les maires du canton. Deux médecins-majors ont procédé à la visite des conscrits qui étaient au nombre de 181, dont 20 ajournés des deux années précédentes.

Les résultats des opérations ont été les suivants : bons pour le service actif, 158 ; service auxiliaire, 19 ; exemptés, 6. Six conscrits qui ne s'étaient pas présentés, ont été déclarés bons pour le service.

Durant les opérations du Conseil de révision une revue d'appel a été passée par le colonel de recrutement Marechal, des hommes de l'armée auxiliaire des classes 1881, 1886, 1895, et 1899, et aux territoriaux de la classe 1881.

PNEUS CONTINENTAL
VAINQUEURS DU CIRCUIT DU NORD
1er ..... MM. FARMAN } Sur
3e ..... JARROTT } CONTINENTAL 7277

### BOUVINES

MARIAGE. — Mercredi, a eu lieu à Bouvines, le mariage de M. Charles Rouzé, avec Mlle Joséphine Lemahieu, petite-fille de M. J.-B. Demarescaux, ancien adjoint au maire. A cette occasion, le village avait pris sa parure de fête. Pendant la cérémonie, M. César Lemonnier, oncle de la mariée, a chanté l'« Ave Marra » de Schuber, et la « Bénédiction Nuptiale » de Dubois.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un domestique employé au service de M. Charles Bataille, marchand de grains, à Bouvines, a reçu, samedi matin, un coup de pied de cheval sur le genou droit. Il s'est produit des déchirures articulaires. Le blessé, J.-B. Dumoulin, a été soigné par M. le docteur Vérnaine, de Cysoing, qui lui a prescrit 15 jours de repos.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX Maison fondée en 1835
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Impressions pour Sociétés Financières ou Industrielles. Actions. — Obligations. — Factures. — Bordereaux. — Quittances. — Circulaires. — Modèles divers. — Têtes de Lettre. — Registres. — Carnets, etc., etc. — Livraison rapide. — Exécution soignée. — Prix modérés. 5

POUR AVOIR DES DENTS imitant le naturel et à des prix modérés. S'adresser à M. Polack, dentiste, rue d'Inkermann, 56, les mardis et vendredis de 2 à 5 heures. Extraction sans aucune douleur.

Berceau d'Argent. (Voir aux annonces).

Œufs frais, rue du Bois, 13.

CRÉDIT DU NORD
Société anonyme — Capital : 30 millions — 12 millions versés
SUCCURSALES DE :
ROUBAIX, 26, rue de la Gare et 9, rue Nain
40, rue de Tournai, TOURCOING
Comptoirs de : HALLUIN, 4 bis, rue de la Gare; LANNOY, 9, Gde-Place; CROIX, 7, Gde-Place.
Le CRÉDIT DU NORD fait des avances de fonds sur tous les titres français et étrangers cotés en Bourse et en Banque.
Il reçoit en dépôt les titres de toute nature ; il en soigne la garde, moyennant un droit très minime, détache lui-même les coupons et en crédite le compte de ses clients.
Il reçoit également en dépôt les objets précieux : bijouterie, argenterie, etc.
Opérations de Bourse en France et à l'étranger.
Paiement de tous coupons. 5872—2

Vous êtes propriétaire
Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?
Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, si on le savait. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

### LA GRANDE FÊTE DE BOXE D'AUJOURD'HUI

Rappelons une dernière fois que c'est aujourd'hui dimanche à quatre heures de l'après-midi que commencera la grande fête de boxe, sous la présidence de M. René Wibaux, président de la Société « la Boxe française », de Roubaix. Nous avons, à plusieurs reprises, fait valoir tout l'intérêt que présenteront les divers assauts auxquels se livreront les maîtres de la boxe française qui ont nom : Léon Albert, P. Manguet, Chaurier, Petit, Desruelles frères, etc. ; nous avons également dit ce que sera le travail aussi extraordinaire qu'inédit de Van Hoolland, le « roi des sauteurs ». Ajoutons seulement aujourd'hui que cette fête sportive a eu tant de retentissement dans la région que M. Dumont, maire de Dunkerque, est venu cette semaine à Roubaix proposer au directeur de notre Académie de boxe d'organiser une fête semblable à Dunkerque, le 24 juin, au bénéfice des victimes de la catastrophe de la Martinique. On ne saurait en faire de meilleur éloge. Terminons en rappelant que les portes de la salle de la Société Artistique, rue de l'Alouette, seront ouvertes à trois heures un quart et que le magnifique programme édité pour la circonstance sera remis au bénéfice de l'œuvre de bienfaisance ci-dessus désignée. Prix des places : Scène et parquet, 4 fr. ; premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr.

### SOUVENIR LITTÉRAIRE

On se souvient que dans *Madame Bovary*, le célèbre roman de Flaubert, M. Homais offre à la petite Bovary, entre autres cadeaux de baptême, « un bocal entier de Racahout des Arabes ». Aujourd'hui comme alors, le Racahout des Arabes est l'aliment de choix des enfants, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance.

Mais qu'on se méfie des imitations qu'a suscitées un si grand et si durable succès. Il est nécessaire d'exiger le véritable Racahout des Arabes Delangrenier, le seul aliment approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. 7279

LE CORSET « LE PRODIGIEUX »
est d'une coupe impeccable, d'une flexibilité qui en rend le porter agréable et laisse aux mouvements leur souplesse.
En vente chez Mlles Bulteau, 22, rue Saint-Georges, à Roubaix. Lingerie courante et lingerie fine. 7435d

### WATTRELOS

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU. — Si le temps le permet, la procession de la Fête-Dieu fera aujourd'hui sa sortie habituelle, à la Vieille-Place.

PALAIS DES NOUVEAUTÉS
32, 34, Grande-Rue. ROUBAIX

AUJOURD'HUI, BALLONS

### TOURCOING

RÉUNION DE LA COMMISSION MILITAIRE. — La Commission militaire se réunira aujourd'hui dimanche, à dix heures du matin à l'Hôtel-de-Ville. Diverses questions sont à l'ordre du jour.

MISE EN RECOUVREMENT DE LA TAXE MILITAIRE. — Le rôle de la mise en recouvrement de la taxe militaire, revêtu des formalités prescrites par la loi, a lieu à partir de ce jour. Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction. Les réclamations qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à trente francs, devront être rédigées sur papier timbré. Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX ET VOITURES EN 1902. — La Commission chargée de l'inspection et du classement en 1902 des chevaux, juments, mulets et voitures attelées susceptibles d'être requis pour le service de l'armée se réunira le 2 juin à trois heures du soir et les 3, 4, 5 et 6 juin à sept heures du matin sur la place Thiers.

LES DUCASSES DE QUARTIERS. — C'est dimanche prochain, 8 juin, qu'aura lieu la ducasse annuelle de la Croix-Rouge. Cette fête de quartier qui se donne ordinairement plus tôt à dû être retardé à cause des fêtes musicales.

UN CHARPENTIER BLESSÉ RUE DU TILLEUL. — Des ouvriers charpentiers sont occupés pour le compte de M. Robbezin-Houzet, entrepreneur, à la construction d'une voûte dans la cave de l'établissement de M. Parsy, rue du Tilleul. L'un de ces ouvriers, Jean-Baptiste Misplaere, âgé de 30 ans, demeurant rue du Bois, en décintrant une partie de la voûte, a été blessé à la cuisse gauche par suite de la chute d'un madrier. L'ouvrier charpentier est atteint de contusions musculaires. M. le docteur Defossez lui a prescrit un repos d'une quinzaine de jours.

UN ACCIDENT A LA GARE DES FRANCS. — Un garde-frein, Adolphe Baurain, âgé de 49 ans, attaché au service de l'exploitation du chemin de fer du Nord, demeurant à Lille, vient d'être victime d'un accident qui n'entraînera heureusement pas de suites graves. L'employé ouvrait la porte d'un fourgon qu'il occupait quand, par suite d'un arrêt du train, il eut la main gauche prise entre les deux panneaux roulants. Il en est résulté une plaie contuse de la première phalange du médius gauche avec contusion de l'ongle.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la teinturerie de M. Lienart Walnier, rue Verte, un teinturier, Théophile Vandebrouck, 29 ans, domicilié à Mouscron, s'est écrasé un doigt de la main droite en soulevant un cuvelot. Dix jours de repos lui ont été prescrits.

— Dans l'usine de MM. Tiberghien frères, fabricants, rue de Paris, un tisserand, Henri Marthe, 21 ans, domicilié à Neuville-en-Ferrain, s'est contusionné le genou gauche en soulevant une chaîne. L'incapacité de travail sera de huit jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier samedi, il est arrivé aux halles : marée, 1.100 kil. ; asperges, 345 bottes ; pois, 900 kil. ; artichauts, 700 ; haricots, 20 kil.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE. — Durant la dernière semaine, c'est-à-dire du 26 au 31 mai, le mouvement des étrangers s'est fait comme suit : arrivées, hommes 3 ; femmes 5 ; enfants, 8. — Départs : hommes, 2 ; femme, 1 ; enfants, 9.

GRAND HOTEL, rue Carnot, Tourcoing. Dégustation de la véritable bière de Munich. *Augustiner Cräu.* 7437d

CHEMISES, CRAVATES, « A la Pensée », 43, rue St-Jacques. 7360
Coupons, tapis de table, velours, 50, r. de Paris,
12 portraits soignés avec prime 5 francs
6 pour 3 francs, 31, rue Desurmont, Tourcoing

#### Communications

TOURCOING. — La Commission de la fanfare « Les Intimes », compte sur tous ses membres pour la sortie de ce jour, 1er juin. Réunion au local à 10 h. 1/2 très précises.

— Orphéon des Travailleurs. — Répétition générale aujourd'hui dimanche à 3 h. 1/2, au Café de la Presse, rue Desurmont ; on fera un ensemble sur le chœur imposé au concours de Douai : « Le Gardien du Phare », d'Henri Maréchal.

### MOUVAUX

LA DUCASSE DU VERT-PRÉ aura lieu cette année les dimanche 8 et lundi 9 juin. A cette occasion, des réjouissances ont été organisées par les cabaretiers de l'endroit.

### MARCQ-EN-BARŒUL

NOMINATION D'UN GARDE-CHAMPÊTRE. — Par arrêté préfectoral en date du 30 mai, M. Gustave Vanvooren, ancien sous-officier d'infanterie, est nommé garde-champêtre, en remplacement de M. Delmarre, démissionnaire. Le nouveau garde-champêtre s'occupera spécialement du quartier du Pont-de-Marcq.

POSTES. — Mlle J. Duhautois, fille de M. Duhautois, commissaire de police, qui était intérimaire des postes à Pont-à-Vendin, vient d'être nommée, par décision de M. le Ministre du Commerce, en date du 28 mai, employée au bureau de Dieppe, (Seine-Inférieure).

### RONCQ

ETABLISSEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAMWAYS ÉLECTRIQUES. — Le maire de Roncq, rappelle à ses administrés, que c'est le 17 juin courant qu'expire le délai prescrivant l'ouverture d'une enquête d'utilité publique sur l'avant-projet pour l'établissement d'un réseau de tramways électriques d'Halluin à Lille, etc...

Ceux qui auraient des observations à faire sur cet avant-projet présenté par la Compagnie des tramways et voies ferrées du Nord, sont invités à venir les consigner avant le 17 juin dans le registre ouvert à cet effet à la mairie de cette commune.

UNE AFFAIRE DE MŒURS. — Sous ce titre, nous avons parlé hier d'une grave affaire de mœurs qui s'est produite vendredi soir à Roncq. A la suite de l'enquête, Jules Van Rumbeke, a été arrêté et transféré samedi à midi à Lille.

HUIT JOURS EN VÉLO. — Dans un précédent numéro, nous avons parlé de la course entreprise par un habitant du Blanc-Four, M. Astred Cosme, qui, en huit jours, se proposait de visiter les principales villes du Nord de la France jusque Paris, en bicyclette. M. Cosme terminera aujourd'hui son épreuve et arrivera à Roncq dans l'après-midi ; les habitants du quartier, lui préparent une réception enthousiaste. Tous les cyclistes de la commune sont invités à y prendre part. La fanfare du Blanc-Four se rendra à la Rousselle pour recevoir le coureur.

COMMUNICATION. — Les membres de la société d'anciens militaires sont priés d'être exacts à la réunion qui aura lieu ce soir, à 6 heures, au siège de la société. Une communication très intéressante leur sera faite par le président.

### HALLUIN

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE qui aurait pu avoir de terribles conséquences, s'est produit vendredi soir, vers huit heures et demie, au hameau du « Noir Pignon ». M. Louis Vienne, adjoint au maire de la commune de Roncq, revenait d'Halluin, conduisant un tricycle automobile ; celui-ci remorquait une voiturette, dans laquelle se trouvaient Mme Vienne et son jeune enfant. Les voyageurs étaient arrivés près de la brasserie de M. Beylemans, lorsque, tout à coup, le guidon de la machine se brisa. Une fausse direction fut imprimée au tricycle qui roula dans le fossé, après avoir frôlé un arbre bordant la grande route. Dans leur chute, les voyageurs n'éprouvèrent pas grand mal ; Mme Vienne seule a reçu une contusion au nez. Après avoir reçu des soins à la brasserie Beylemans, elle a pu regagner son domicile.

### BONDUES

VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures aura lieu àudi prochain de huit heures du matin à six heures du soir.

### QUESNOY-SUR-DEULE
#### PÉRENCHIES

UN GROUPE D'AMIS, avec le bienveillant concours de musiciens, de pompiers, ainsi que de gracieuses quêteuses en deuil, organise une promenade humanitaire, pour aujourd'hui dimanche, 1er juin, au cours de laquelle une quête sera faite et une chanson de circonstance sera vendue, au bénéfice des sinistrés de la Martinique, dans la commune de Pérenchies. Ce groupe espère que les habitants réserveront leur meilleur accueil aux quêteuses, ainsi qu'aux vendeurs de chansons, lesquels ont été choisis de bonne volonté parmi la Compagnie de Sapeurs-Pompiers.

DON A L'HOSPICE. — M. Paul Leperecq, conseiller municipal, vient de faire don à l'hospice, d'un magnifique billard.

L'IDENTITÉ du noté trouvé mercredi après-midi, dans le canal de la Deûle n'a pu être établie. Le malheureux a été enterré sous la rubrique « inconnu ».

### COMINES

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie, le vendredi, 13 juin, à neuf heures du matin, pour établir, d'accord avec les répartiteurs, les états matrices des prestations, contributions personnelle-mobilières, des portes et fenêtres ainsi que la taxe sur les biens de main-morte. Il recueillera, en outre, les renseignements relatifs à la contribution des patentes.

### On l'a entendu dire....

« C'est réellement surprenant ! Je ne voulais pas » y croire, mais il faut bien se rendre à l'évidence. » Il a suffit de modifier mon alimentation pour guérir en quelques jours une constipation qui résistait depuis plusieurs années à tous les remèdes... » ... Ce « PAIN NORMAL FRANÇAIS » est » exquis et de plus j'ai trouvé dans son usage un » remède à mes misères... ».

C'est ce qu'on entendait dire, 5, rue Saint-Jacques, où se trouve le dépôt de vente du « PAIN NORMAL FRANÇAIS ».

Toutes correspondances et demandes de notices explicatives doivent être adressées au siège social : 6, rue Saint-Jacques, Tourcoing. 7425d

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de MOREL-GOYEZ, 29 et 27, rue Royale à Lille, sont transférés et réunis 29, rue Esquermoise, ancienne maison HENRI DELESALLE. 911

## LILLE

LA GRÈVE DANS LES MANUFACTURES DE TABAC. — On sait que les représentants des ouvriers des tabacs ont décidé la grève pour lundi. A la manufacture de Lille, aucune agitation ne s'est manifestée ; on a tout lieu de croire que le mouvement de grève n'y sera pas suivi et que la délégation parisienne qui doit venir à Lille pour obtenir l'adhésion des ouvriers ne réussira pas dans sa démarche. Il y a quelques années, fait-on remarquer, les ouvriers de la capitale ne vinrent pas au secours de ceux de Lille dans des circonstances analogues.

### WAMBRECHIES

FÊTE DES POMPIERS. — C'est demain lundi, qu'aura lieu la fête des pompiers. A onze heures du matin, un obit solennel sera célébré, en l'église paroissiale, en l'honneur des défunts de la Compagnie. Un tir à la cible, entre tous les sociétaires et les pompiers des environs qui sont invités, aura lieu ensuite. A deux heures de l'après-midi, un banquet sera servi au local. Le soir grand bal de famille.

### MARIAGES & FIANÇAILLES

— On annonce le prochain mariage de M. Gruson, fils de M. Gruson, directeur de l'Institut industriel, à Lille, avec Mlle Madeleine Collignon.

— Lundi 2 juin, sera célébré, à Lens, le mariage de M. Armand Valeur, docteur ès-sciences, pharmacien en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine, avec Mlle Agnès Douez, fille de M. Léandre Douez-Bahal, négociant, Grande-Place, à Lens.

### NÉCROLOGIE

— M. et Mme Béhaghel, de Lille, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur enfant, décédée à l'âge de dix-neuf mois.

— Samedi matin, à dix heures et demie, ont eu lieu, en l'église paroissiale de Lambres, les funérailles de M. Ange Becque-Pauffiet, décédé mardi dans sa 68e année.

## CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille ROUSSELLE-HERTELET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Célina HERTELET, décédée à Roubaix, le 29 mai 1902, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Services Solennels qui auront lieu le lundi 2 juin, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 206.

Les amis et connaissances de la famille BUCHY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Omer-Alphonse BUCHY, décédé à Mouvaux-les-Francs, le 30 mai 1902, dans sa 34e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 2 juin, à neuf heures et demie, en l'église Saint-François-d'Assise, à Mouvaux-les-Francs. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à trois heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, « A Ma Campagne ».

Les amis et connaissances de la famille SONNEVILLE-DUBUROQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Léon SONNEVILLE, décédé à Tourcoing, le 30 mai 1902, à l'âge de cinq mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le lundi 2 juin 1902, à quatre heures, en l'église Saint-Christophe (Tourcoing), sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Philippe-de-Gerard, 30, près la place Leverrier, à trois heures et demie.

Les amis et connaissances de la famille DEMASURE-BRASSELET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules DEMASURE, veuf de Dame Maria BRASSELET, décédé à Roubaix, le 30 mai 1902, dans sa cinquante-quatrième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le lundi 2 juin, à neuf heures ; aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à six heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 3 juin, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame. — L'assemblée à l'église Notre-Dame, à neuf heures un quart très précises.

Les amis et connaissances de la famille POLLET-DOREMUS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Arthur-Désiré POLLET, décédé à Roubaix, le 30 mai 1902, dans sa 44e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 2 juin 1902, à neuf heures un quart, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu, à neuf heures.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 3 juin 1902, à dix heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Louise-Clémence DECONINCK, décédée à Roubaix, le 1er mai 1902, dans sa 70e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. — Elles sont aussi priées d'assister aux Obits suivants qui seront célébrés le mercredi 11 juin 1902, comme suit : A sept heures, l'Obit demandé par la Confrérie des Fidèles Trépassés ; A sept heures et demie, l'Obit demandé par la Confrérie N.-D. des Sept-Douleurs.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 2 juin 1902, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Julienne-Joseph LAGACHE, veuve de Monsieur Honoré FRETIN, décédée à Roubaix, le 27 avril 1902, à l'âge de 49 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 2 juin 1902, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Stéphanie-Aimée PRÉVOST, épouse de Monsieur Henri NYS, décédée à Roubaix, le 28 avril 1902, dans sa 57e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 2 juin 1902, à dix heures un quart, pour le repos de l'âme de Madame Veuve Charles DE GANDT, née Sylvie-Joseph LEQUENNE, décédée à Roubaix, le 3 mai 1902, dans sa 68e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 juin 1902, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe LEPERS, courrier de la poste de la Fosse-aux-Chênes, époux de Dame Hortense DELANGE, décédé à Roubaix, le 11 mai 1901, à l'âge de 54 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone 627.

LA CONFIANCE
Brasserie-Malterie, Entrepôt de Vins et Spiritueux
73, rue Ma Campagne, Roubaix
est la Société coopérative la plus importante de toute la région, celle qui réalise les plus beaux bénéfices.
Remise immédiate de 28 0/0 soit 7 fr. 95 à la rondelle de bière première qualité.
Les actions de fondation qui valent 200 francs peuvent être payées au moyen des bénéfices et par la vente des 9 actions de travail qui y sont attachées. Ces actions de travail, d'une valeur de 20 francs chacune, sont remises immédiatement à l'actionnaire qui vient s'inscrire au siège social.
78, rue Ma Campagne
ROUBAIX

FEUILLETON DU 2 JUIN 1902 — N° 8

## LES SEPT HOMMES ROUGES

PREMIÈRE PARTIE

II — (SUITE)

Cette insensibilité était-elle bien réelle ?

Si quelque observateur attentif, voisin de Jacques, l'eût examiné avec soin, il n'eût pas été peu surpris d'voir que parfois la figure pâle du jeune homme se colorait soudainement, que son regard s'animait et s'arrêtait, dans la contemplation de sa jeune femme.

Puis tout à coup, presque sans transition, il se prenait à tressaillir, secouait la tête comme pour chasser un souvenir importun et retombait dans sa morne et froide insensibilité.

A coup sûr, quelque chose de mystérieux, de fatal, une volonté implacable et dominatrice planait sur ces deux existences.

Lorsque l'ouvreuse entra dans la loge, tenant à la main la carte pliée de Ricardo Gomez et la remit à Ida, la teinte de rougeur qui parfois colorait le visage de Jacques Brémond apparut sur ses joues. Mais il ne dit pas un mot, ne fit pas un geste.

Ida déplia la carte et y jeta les yeux.

— Monsieur, dit-elle à Jacques en lui tendant le vélin, Ricardo Gomez me demande un moment d'entretien, il va venir.

— Et vous désirez être seule avec lui ?

— Non ! c'est lui qui désire être seul avec moi.

Jacques leva le bras pour prendre son chapeau.

— Oh ! pas en ce moment, fit la jeune femme ; pendant l'entr'acte. Voyez...

Et de nouveau elle présenta à Jacques la carte de Ricardo.

Le jeune homme prit cette carte, et, sans y jeter les yeux, la déchira en petits morceaux.

— C'est bien ! dit-il.

Et, de nouveau, le silence se fit dans la loge.

Au moment où le rideau tombait, Ida entendit un bruit derrière elle ; elle se retourna et vit qu'elle était seule : Jacques Brémond était sorti.

Alors un sentiment d'amer dédain plissa ses lèvres et elle eut un geste de mépris écrasant.

Jacques se croisa dans le couloir avec deux personnages, dont un lui était connu : c'était Jules Bérold.

Ils échangèrent un salut.

Le journaliste s'arrêta tout à coup comme s'il eût voulu parler à Jacques ou qu'il eût changé subitement d'avis sur la démarche qu'il allait faire.

— Eh bien ! dit M. de Roddes, ne venez-vous pas ?

— Bah ! murmura Jules Bérold, en lançant un regard à la dérobée du côté où devait se trouver Jacques, ce moyen est vulgaire, mais il en vaut bien un autre !

Et, s'adressant à l'ouvreuse, il dit en désignant la loge où se trouvait Ida :

— Ouvrez, je vous prie.

Ils entrèrent.

Jacques Brémond, les bras croisés, le dos appuyé à la porte du foyer, n'avait pas bougé.

III

Ida avait quitté le devant de la loge et s'était réfugiée dans le petit salon qui la précédait.

Là, assise sur un divan, la tête appuyée sur sa main elle se plongeait dans le rêve et la méditation.

Qui occupait ainsi sa pensée ?

Le lecteur le saura bientôt.

Mais, rêve et méditation avaient sans doute un caractère de grande tristesse, car, soudain, une larme se fit jour entre ses deux cils et glissa le long de sa joue.

C'est à ce moment que la porte de la loge s'ouvrit.

Ida crut qu'elle allait se trouver en présence de Ricardo ; elle essuya son visage et se jeta dans l'ombre du salon, afin qu'on ne pût apercevoir la trace de cette larme furtive qui avait débordé de son cœur.

Ce furent Jules Bérold et le comte de Roddes qui se montrèrent à ses regards.

— Madame, dit le premier, ce m'est une grande joie de vous trouver ce soir à l'Opéra. Cela me prouve que mon ami Jacques Brémond a compris que vous ne pouviez rester plus longtemps étrangère au monde parisien, et voici M. le comte de Roddes, un de ses plus brillants représentants, qui désire vous être présenté pour vous dire tout ce que votre présence fait naître ici d'admiration et d'enthousiasme.

— Et en même temps, madame, ajouta le comte, saluer en vous la seule royauté vraiment digne de ce titre : la jeunesse unie à une beauté sans rivale.

— Oh ! messieurs, de grâce, dit la j